

Les enjeux de la filière uranifère sur la santé des Québécois

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre des audiences sur ***les enjeux de la filière uranifère au Québec***, du 20 mai 2014 au 20 mai 2015.

Présenté par :

Nom

Adresse :

Ville :

Courriel

Septembre 2014

CONTEXTE

Depuis la catastrophe de Tchernobyl en Ukraine en 1986 et, plus récemment, celle de l'explosion du réacteur de Fukushima au Japon en mars 2011, les enjeux de la production d'uranium à des fins civiles sont devenus un fait d'actualité de premier plan lorsqu'il est question de ressource énergétique.

Prenant compte des considérations et inquiétudes de différents groupes de citoyens et de communautés sur le développement de la filière uranifère au Québec, le 3 mars 2014, l'ex-ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, monsieur Yves-François Blanchet, donnait comme mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir une enquête et une consultation publique sur la filière uranifère en territoire québécois. Ce mandat du BAPE faisait suite à la demande de l'entreprise Strateco de se voir octroyer un permis d'exploration afin de poursuivre ses activités dans le Nord-du-Québec, et plus particulièrement sur le territoire Cris d'Eeyou Istchee dans le secteur des monts Otish.

Le mandat du BAPE aura pour but premier d'éclairer le gouvernement quant à sa réflexion sur l'avenir de cette filière et la protection de l'environnement. Cependant, les activités d'exploration et éventuellement le développement d'une mine d'uranium ne font pas l'unanimité dans cette région et dans l'ensemble du Québec. Le Grand Conseil des Cris et la population crie s'opposent farouchement au projet de Strateco (Projet Matoush). Dans le même sens, une bonne partie de la population québécoise s'est opposée au développement de l'uranium sur leur territoire. À l'heure actuelle, plus de 300 municipalités du Québec ont adopté des résolutions en faveur d'un moratoire sur les mines d'uranium et de l'abandon des centrales nucléaires au Québec, chose faite pour la fermeture de Gentilly-2 en 2012. Des moratoires sur les mines d'uranium existent déjà ailleurs dans le monde, notamment en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et dans l'État de la Virginie, à cause des risques pour la santé des populations et des impacts que pose ce type de mines pour l'environnement.

Ce mémoire a pour but de sensibiliser les instances gouvernementales aux enjeux que constitue l'ouverture à un développement potentiel de la filière uranifère au Québec.

Le danger inhérent au développement des mines d'uranium au Québec va à l'encontre du choix des Québécois.

RISQUES SUR LA SANTÉ DES QUÉBÉCOIS

La population québécoise est bien au courant de la négligence de l'industrie minière à l'égard de la gestion des sites miniers au cours des dernières années. Cette mauvaise gestion a entraîné divers types de contamination, et ce à plusieurs échelles. Les risques pour la santé des populations restent l'enjeu le plus important.

Les principaux risques recensés sont :

- Augmentation des risques de leucémie pour la population
- Augmentation des risques de mutations génétiques et de grossesses défavorables
- Augmentation des risques de cancer de poumon chez les travailleurs miniers
- Augmentation de dysfonctions rénales associées au nitrate d'uranyle (néphrite tubulaire aiguë)

Les risques pour la population sont susceptibles :

- D'augmenter avec le bruit de fond régional
- D'augmenter avec la consommation animale
- De dépasser les normes et les critères reconnus

Encore aujourd'hui, les données sont insuffisantes pour conclure sur les risques liés :

- Aux accidents technologiques
- À la gestion des résidus radioactifs à long terme
- Au transport des réactifs et du concentré d'uranium
- Aux risques sur la santé des populations avoisinantes

Impacts sociaux

- Anxiété ressentie chez plusieurs individus en lien avec la radioactivité et ses effets (réels ou appréhendés)
- Altération du climat social et perte de confiance de certains citoyens envers les autorités publiques
- Certains groupes sociaux sont plus vulnérables sur les plans de la santé physique ou psychosociale.
- Déplacement et expropriation des populations à proximité des sites d'exploitation et des sites contaminés (effets « *boom and bust* »)

Nous demandons au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur l'ensemble du territoire québécois incluant les territoires des Premières Nations.

Signature

Signé à

le

du mois

2014.

RÉFÉRENCES

*Rapport du Comité d'examen environnemental, exploration uranium Matoush, Baie-James (2011): www.gcc.ca/pdf/COMEX-Matoush-report_ENG.PDF,
www.gcc.ca/pdf/COMEX-Matoush-report_FRE.PDF*

Les études de la Santé publique du Québec (2013-2014 – voir les aspects reliés à l'environnement)

Rapport du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (2012): www.rncreq.org/images/UserFiles/files/2012-05-04-Analyse_Nucleaire.pdf

<http://www.arcagy.org/infocancer/localisations/rein-et-voies-urinaires/cancer-rein/maladie/un-peu-de-physiologie.html>

<http://www.corpshumain.ca/Rein.php>

<http://www.agencesante09.gouv.qc.ca/Document.aspx?id=908&lang=FR#page=1&zoom=auto,-196,1008>

